

R.P. 4/85/FD/gch

Séoul, le 10 juin 1985

Dialogue intercoréen:  
8e session plénière des  
Croix-rouges sud- et nord-  
coréennes

---

Source: entretien avec le Président de la Croix-rouge  
sud-coréenne (X)

1. Comme suite à l'accord de principe qui est intervenu le 20 novembre dernier, à Panmunjom, entre deux délégations d'experts des Croix-rouges des deux Corées, la 8e session plénière des Croix-rouges sud- et nord-coréennes, initialement prévue pour janvier dernier, s'est tenue à Séoul, les 28 et 29 mai. Pour la première fois depuis 12 ans, une délégation nord-coréenne, composée de 84 personnes (7 délégués, 7 conseillers, 20 assistants et 50 journalistes et photographes), a séjourné dans un hôtel de luxe des environs de la capitale, du 27 au 30 mai. Les sept précédentes sessions plénières s'étaient réunies alternativement au Nord et au Sud, entre août 1972 et juillet 1973, la dernière fois à Pyongyang le 11 juillet 1973. Depuis lors, et jusqu'à la livraison de secours humanitaires aux sinistrés des inondations de Séoul en automne dernier, les Croix-rouges coréennes n'avaient plus entretenu de contacts, le dialogue ayant été unilatéralement suspendu par Pyongyang, peu après la 7e session plénière.
2. Agrémentée de réceptions, de banquets, d'échanges de cadeaux et d'excursions, en ville et dans les environs, la visite de la délégation nord-coréenne s'est déroulée dans une atmosphère étonnamment détendue et amicale. Selon X, les discussions en séances plénières et au niveau des experts ont néanmoins traversé des moments difficiles et ont bien failli tourner court, en raison de la rigidité des positions nord-coréennes. La délégation de Pyongyang a donné l'impression d'avoir reçu pour mandat d'éviter d'entrer en matière sur l'un ou l'autre des cinq points de l'ordre du jour pourtant adopté lors de la première session plénière du 30 août 1972, à savoir:
  1. établir et notifier le sort des familles séparées;
  2. faciliter les visites entre membres de familles séparées;
  3. permettre la correspondance entre membres de familles séparées;

4. faciliter les réunions de familles séparées;
5. autres questions humanitaires.

Au plan de la procédure, la délégation nord-coréenne entendait aborder la discussion en considérant les cinq points précités comme un tout, alors que Séoul voulait discuter les cinq points séparément, les uns après les autres et dans l'ordre logique fixé à l'origine, la première question lui apparaissant prioritaire. D'autre part, la délégation de Pyongyang souhaitait réserver la première journée de la session aux discussions entre experts pour réserver la seconde journée seulement à la séance plénière proprement dite. Ce faisant, Pyongyang retardait la présentation formelle des points de vue respectifs et se donnait une meilleure chance d'empêcher toute discussion sérieuse destinée à trouver un terrain d'entente. La Croix-rouge sud-coréenne ne l'a pas entendu de la sorte et a insisté avec fermeté sur la nécessité de commencer, le premier jour déjà, par la lecture des déclarations des deux Vice-Présidents des Croix-rouges, afin de pouvoir orienter ensuite plus utilement les travaux des experts en toute connaissance de cause de la position nord-coréenne. Les Nord-Coréens ont finalement cédé et ont ainsi dû dévoiler leurs batteries dès le premier jour.

On a ainsi découvert assez tôt que la délégation nord-coréenne avait fait le déplacement de Séoul avec deux idées maîtresses. La première visant à obtenir la libre circulation, d'une moitié de la péninsule dans l'autre, des membres de familles séparées, pour rendre visite à leur parenté, pendant un mois aux maximum, aux frais de la Croix-rouge de l'Etat d'accueil. Pour Pyongyang, l'acceptation de cette proposition devait rendre superflue toute discussion sur les autres points de l'ordre du jour, en particulier sur la question des recherches destinées à retrouver la trace des parents séparés depuis 1945, puisque les personnes concernées pourraient se rendre elles-mêmes dans l'autre moitié de la péninsule pour y retrouver leur parenté. Selon Pyongyang, on perdrait ainsi moins de temps que de charger les Croix-rouges respectives d'effectuer les recherches. Pour X, Pyongyang savait pertinemment que Séoul jugerait la proposition peu réaliste et insisterait sur la nécessité de commencer par établir le sort des familles séparées. La seconde proposition de Pyongyang prévoyait l'échange de deux troupes folkloriques de 100 personnes, sous la conduite des Présidents de deux Sociétés nationales de la Croix-rouge, pour marquer le 40e anniversaire de la libération de l'occupant japonais, le 15 août 1945. Là aussi, la délégation nord-coréenne savait que Séoul n'accepterait pas volontiers cette idée, avancée déjà en novembre dernier. Séoul avait alors fait valoir que les manifestations culturelles sont étrangères au programme humanitaire de la Croix-rouge et qu'avant de songer aux réjouissances musicales et chorégraphiques, il conviendrait d'abord de réaliser, d'une

manière concrète, des progrès en faveur de ceux qui souffrent d'être séparés et sans nouvelles de leur parenté depuis 40 ans.

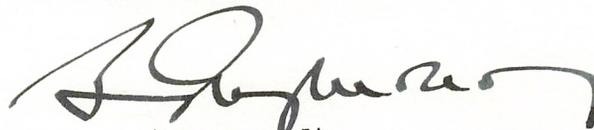
3. La session plénière s'est achevée le second jour sur le maigre résultat de la date pour la 9e session plénière fixée au 27 août prochain à Pyongyang. Finalement, grâce à l'esprit de conciliation de Séoul et aux téléphones installés pour permettre aux Nord-Coréens de prendre de nouvelles instructions à Pyongyang, une réunion d'experts qui s'est tenue tôt le matin du départ a permis de dégager un compromis, entre la proposition récréative du Nord et celle du Sud concernant les visites de familles séparées. Deux troupes folkloriques devraient être échangées le 15 août prochain et devraient accompagner deux groupes de représentants des familles séparées. Une réunion de travail, prévue pour le 15 juillet à Panmunjom, devrait régler les détails de la mise en oeuvre de cet accord. Il a aussi été convenu que les experts saisiraient cette occasion pour fixer la date de la 10e session plénière qui se tiendra à Séoul.
4. Mis à part une conférence de presse impromptue tenue par le Chef de la délégation nord-coréenne à son arrivée à Séoul, la veille de la session plénière, et au cours de laquelle il a exprimé le voeu de rencontrer les leaders des partis politiques et des organisations sociales et civiques, la délégation nord-coréenne a fait un effort louable et fort apprécié par Séoul, pour éviter toute incursion dans le domaine politique. Il sied de relever à cet égard que la délégation de Séoul avait clairement prévenu les Nord-Coréens, au cours des discussions, qu'il ne serait pas opportun de ressortir des annales la vieille exigence de 1973 que Séoul abroge les dispositions anti-communistes de son ordre juridique, pour créer des conditions propres à la poursuite du dialogue.
5. X se déclare satisfait de cette session plénière, dans la mesure où il a été possible d'éviter l'impasse et de dégager malgré tout certains résultats, encore limités et fragiles, il est vrai, mais qui devraient cependant convaincre l'opinion publique de la bonne foi de Séoul et faire renaître certaines lueurs d'espoir parmi les dix millions de Coréens séparés. Les Coréens du Sud ont appris, avec le temps, à se montrer réservés et s'ils ont manifesté avec joie leur espoir en 1973, au départ de la délégation nord-coréenne, cette fois-ci, la population de Séoul s'est montrée assez indifférente sur le passage du cortège nord-coréen, à l'arrivée comme au départ. Trop d'années ont passé en vaine attente et onteu raison de la patience de ceux qui gardaient l'espoir d'entrer en contact et de rendre visite à leur proche parenté dans l'autre moitié de la péninsule. Certes tout espoir n'est jamais complètement perdu

mais rares sont ceux qui s'autorisent aujourd'hui encore à faire preuve d'optimisme. Personne n'ose croire que l'on se trouve à la veille d'un changement réel d'attitude de Pyongyang qui permettrait de voir bientôt entrer en vigueur des facilités semblables à celles que connaissent les Allemands. La situation dans la péninsule coréenne n'a d'ailleurs rien de comparable avec celle qui a permis le rapprochement interallemand. La guerre fratricide est encore dans toutes les mémoires et, depuis lors, les deux régimes qui se partagent la péninsule ont soigneusement entretenu une haine réciproque qu'il faudra de nombreuses années pour dissiper. La méfiance de Séoul à l'endroit de Pyongyang reste entière et ne s'atténuera que lentement, au fur et à mesure que Pyongyang donnera des gages concrets de sa sincérité et de sa volonté de réduire la tension qui règne entre les deux Etats ennemis.

Certes les propos tenus par la délégation de la Croix-rouge nord-coréenne ont-ils été tout à fait raisonnables et leur attitude parfaitement correcte, ce que X reconnaît lui-même. Il est cependant encore trop tôt pour pouvoir valablement discerner entre ce qui est action de pure propagande et un réel changement d'attitude. Les points sur lesquels on est tombé d'accord n'engagent pas encore à grand-chose et l'on est habitué à Séoul de voir Pyongyang tout remettre en question à la dernière minute, sous un prétexte ou un autre. Rien ne serait plus facile, le 15 juillet, pour les experts qui se réuniront à Panmunjom, de trouver des difficultés techniques insurmontables à la réalisation des visites prévues pour le 15 août, en rejetant la responsabilité d'un échec sur Séoul.

En prônant la détente et le dialogue avec Séoul, Pyongyang fait tout depuis quelques mois pour projeter dans l'opinion publique internationale une image positive qui devrait, à long terme, servir son objectif premier qui est d'entamer un jour un dialogue avec Washington, dans l'espoir de négocier un traité de paix et d'obtenir le retrait de la 8e armée américaine de la République de Corée.

L'Ambassadeur de Suisse



(Freymond)

- Copie:
- Ambassades de Suisse Beijing, Moscou, Tokyo, Washington
  - Missions New York et Genève
  - DDA
  - Ambassadeur S. Arioli, DFEP, OFAEE
  - Délégation suisse, Panmunjom (remise directement)

R.P. 4/85-FD/gch

Séoul, le 10 juin 1985

## R E S U M E

Dialogue intercoréen:  
8e session plénière des  
Croix-rouges sud- et nord-  
coréennes

|                    |  |  |  |  |  |  |  |     |
|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|-----|
| an                 |  |  |  |  |  |  |  | a/a |
| Datum              |  |  |  |  |  |  |  |     |
| Visa               |  |  |  |  |  |  |  |     |
| EDA                |  |  |  |  |  |  |  |     |
| Ref. p. A. 21. 31. |  |  |  |  |  |  |  |     |

Source: entretien avec le Président de la Croix-rouge  
sud-coréenne (X)

Copie: - Ambassades de Suisse Beijing, Moscou, Tokyo, Washington  
- Missions New York et Genève  
- DDA  
- Ambassadeur S. Arioli, DFEP, OFAEE  
- Délégation suisse, Panmunjom (remise directement)

Pour la première fois depuis 12 ans, une délégation officielle nord-coréenne, composée de 84 personnes dont 50 journalistes, a franchi la frontière pour venir à Séoul, où elle a séjourné du 27 au 30 mai 1985, pour participer à la 8e session plénière des Croix-rouges coréennes qui s'est tenue les 28 et 29 mai. Initialement prévue pour janvier dernier, cette session avait été décidée lors d'une réunion d'experts de Séoul et de Pyongyang qui se sont rencontrés en novembre à Panmunjom, dans la foulée de la fourniture par Pyongyang de secours en faveur des victimes des inondations qui ont sévi l'automne dernier à Séoul et dans le centre du pays.

Les entretiens qui ont eu lieu à cette occasion, au niveau des experts, en séances plénières et lors des manifestations sociales et excursions, ont été marqué par une atmosphère détendue et presque amicale qui contraste avec la tension qui règne entre les deux parties de la péninsule et les manifestations de propagande peu amènes, de part et d'autre.

Alors que les positions très divergentes des deux délégations paraissaient condamner l'entreprise à une impasse, malgré un ordre du jour clair et logique adopté lors de la 1ère session plénière en 1972, des concessions de dernière heure ont cependant permis de dégager un compromis. Aux termes de l'accord, les deux Corées devraient échanger deux troupes folkloriques, pour marquer, le 15 août prochain, le 40e anniversaire de la libération de la péninsule de l'occupation japonaise (1910 - 1945). Ces groupes folkloriques seraient accompagnés de deux délégations de représentants des familles coréennes, séparées depuis la partition de la péninsule, qui rendront visite à leur parenté, de l'autre côté de la frontière.

Une réunion au niveau des experts qui devrait se tenir le 15 juillet à Panmunjom devrait régler les détails de la mise en application de cet accord et fixer la date de la 10e session plénière qui se tiendra à nouveau à Séoul. Quant à elle, la 9e session plénière a d'ores et déjà été fixée au 27 août prochain, date à laquelle une délégation de la Croix-rouge sud-coréenne accompagnée, elle aussi, de 50 journalistes devrait séjourner à Pyongyang, pour la première fois également depuis l'interruption des pourparlers, il y a douze ans.

Les Sud-Coréens sont tellement habitués aux revirements d'attitude de Pyongyang que personne ne s'autorise encore, à Séoul, à faire preuve d'optimisme et à croire déjà que quelque chose a changé dans les relations intercoréennes. L'accord qui vient d'être passé n'engage pas à grand-chose pour l'instant et il faudra attendre le 15 juillet pour voir quelles difficultés techniques ou quelles nouvelles exigences peuvent encore surgir qui compromettraient la réalisation des visites réciproques prévues qui seront les premières depuis quarante ans. A supposer que tout se passe bien, encore faudra-t-il attendre le 15 août pour voir si l'accord se réalise effectivement et sans accident toujours à craindre.

L'Ambassadeur de Suisse



(Freymond)